

N°2025-042

Département de la
Seine-Saint-Denis
Arrondissement du
Raincy
Canton de Sevran

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE SEVRAN**

DECISION

Objet : **Décision portant octroi des aides pour les dettes de loyers**

Le maire, président du CCAS,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du CA du CCAS n°2 du 28 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'administration au président,

Vu la délibération du CCAS de Sevran n°10 du 23 juin 2025 relative à la modification du règlement intérieur des aides facultatives,

Vu la demande du comptable public ;

Vu les demandes examinées en commission du 21 octobre 2025 ayant reçu un avis favorable ;

Considérant la nécessité d'octroyer des aides pour les dettes de loyer suite aux demandes des usagers reçues par le CCAS de Sevran

Article 1 : OCTROIE les sommes suivantes au titre des aides pour les dettes de loyer :

BENEFICIAIRE DE L'AIDE	VERSEMENT DE L'AIDE	MONTANT ACCORDE
NAFA MOURAD et KHOLOUD	ORPI	800€

Article 2 : DIT que ces dépenses seront imputées sur le budget « Logement » du CCAS en cours.

Article 3 : la directrice du CCAS et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

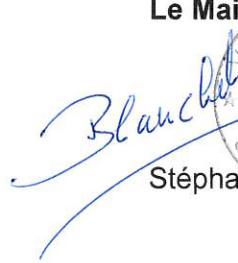
Article 4 : la présente décision :

- Sera transmise à Monsieur Le Préfet de la Seine-Saint-Denis au titre du contrôle de légalité ;
- Peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Maire de Sevran, président du CCAS dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art L. 411-7 CRPA) ;
- Peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil par courrier ou sur le site *Télérecours* (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de M. le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Copie sera adressée à :

Fait à Sevran le 22 octobre 2025

Le Maire, Président du CCAS



Stéphane BLANCHET



DH IMMOBILIER
8 Place Gaston Bussière – 93 270 SEVRAN
Téléphone : 01 41 52 35 52
E-mail : dhimmobilier@orpi.com

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le 08/12/2025

ID : 093-219300712-20251022-CCAS2025_4-DE

SLO

AVIS D'ECHEANCE

Mme et M. NAFA Mourad & Khouloud
1bis Rue Mere Teresa
93270 Sevran

Accord
800€
Le 21/10/2025

Référence de l'avis

N° 14576 du 01/10/2025

Votre identifiant sur mydhimmobilier.wipimo.fr : 44D-38-130

Période facturée

Octobre 2025 NAFA Mourad & Khouloud

Bien loué

Code interne

1bis Rue Mere Teresa
93270 Sevran

Détail des sommes dues

Octobre 2025

Loyer Octobre 2025	737,77
Provision charges courantes Octobre 2025	80,00

Montant

Référence contrat

Bail n° 54

Date d'effet : 12/01/2023

Distribution

Mme et M. NAFA Mourad & Khouloud

Attention : Cet avis est une demande de paiement et ne peut en aucun cas avoir valeur de quittance

Total avis	817,77
Solde antérieur	2 319,62
Solde à payer avant le 01/10/2025	3 137,39



RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque 30066	Guichet 10142	N° compte 00020295002	Clé 82	Devise EUR
------------------------	-------------------------	---------------------------------	------------------	----------------------

Domiciliation
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	3006	6101	4200	0202	9500 282

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
CIC SEVRAN
8 RUE GABRIEL PERI
93270 SEVRAN
01 58 03 06 15

Titulaire du compte (Account Owner)
D H IMMOBILIER
GESTION
8 PLACE GASTON BUSSIÈRE
93270 SEVRAN

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous évitez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

dossier Mr et Mme TERUS Paul

dossier NAFA Mourad

dossier FARIS Abdelaziz
dossier TERUS Paul

DATE :

dossier TALBI Mohamed

dossier NAFA Mourad & Khouloud

MONTANT :

INTITULE :